



LA MÉTHODOLOGIE HISTORICO-CRITIQUE

KAMBALE MUNZOMBO Michel

Chef de Travaux à l'Université Catholique du Graben

Nous remercions les organisateurs de ce colloque dont l'impact sera, nous l'espérons, de donner une impulsion nouvelle à la recherche scientifique dans notre milieu.

Comme on le sait, la recherche scientifique est une activité connexe à celle de la formation, et donc un facteur important de progrès et de développement socio-économique d'une nation.

Le choix des organisateurs de ce colloque s'est porté sur notre modeste personne pour parler de la Méthode historico-critique, que d'aucuns qualifient simplement de Méthode historique.

Cette méthode est constituée d'un ensemble d'opérations qui doivent permettre à l'historien de découvrir **les faits tels qu'ils se sont réellement passés**. Elle trouve sa justification profonde dans le **doute méthodique** dont l'objectif est d'amener l'historien à aboutir à la **vérité historique**. Selon cette notion, un témoignage n'est considéré comme historiquement vrai que lorsqu'il a été passé au crible de la critique historique. Parallèlement, un **fait historique** est un événement qui s'est réellement passé, et qui a été, en raison de son importance, jugé digne d'être retenu par l'historien.

Comme l'on vient de le souligner, la méthode historico-critique est fondée sur **l'analyse rigoureuse des sources** en vue de parvenir à la vérité historique, car l'histoire doit être un **récit des faits vrais**, et non vraisemblables (roman) ou invraisemblables (conte).

En général, on distingue trois moments dans tout travail historique :

- l'heuristique ou recherche des documents (sources) ;
- la critique des sources ;
- la synthèse historique.

Mais avant d'aborder ces différentes étapes, nous aimerions nous arrêter un moment à l'examen de la notion d'histoire.

I. Introduction : Autour de la notion « HISTOIRE »

Depuis HERODOTE (5^e s. avant notre ère), qualifié par Cicéron de « père de l'histoire », « Histoire » signifie « recherche », « enquête », et par extension le résultat de cette enquête. Ainsi, Hérodote a écrit le résultat de son enquête « pour empêcher que les actions accomplies par les hommes ne

s'effacent avec le temps ». Pour Hérodote, l'histoire est donc la conservation des actions du **passé**, pour qu'elles ne tombent pas dans l'oubli.

La plupart de penseurs modernes et contemporains ont adopté cette vision du concept « Histoire ».

Pour Raymond ARON, l'histoire, au sens étroit, est « la science du passé humain ». Cette définition n'est pas très éloignée de celle de Marc BLOCH pour qui « l'histoire est la science du passé humain ». Henri-Irénée MARROU est plus explicite, car au lieu du concept « science » qui est trop général, il emploie le concept « connaissance » qui renferme une certaine profondeur : « l'histoire est la **connaissance** du passé humain ». Quant à L.E. HALKIN, il définit l'histoire comme « la discipline qui étudie le passé des hommes et présente un tableau de leurs actions de **portée sociale** ». Ce qu'on peut retenir de cette définition de Halkin est que l'histoire ne retient du passé des hommes que ce qui est **digne d'être retenu**.

Selon Emile CALLOT, l'histoire est par nature « une narration **intelligible** du passé **définitivement révolu** ».

Ces définitions, qu'il est inutile d'allonger, contiennent des éléments permettant de donner de l'histoire une définition en trois concepts :

- actions du passé humain ;
- connaissance de ces actions ;
- narration intelligible de ces actions.

Ainsi l'histoire est aussi bien ce qui est arrivé que le récit de ce qui est arrivé ; une suite d'événements mais aussi le récit de cette suite d'événements.

Par ailleurs, ces définitions semblent enfermer l'histoire dans le passé, mieux dans un passé révolu. Cette conception est en fait celle de **l'histoire événementielle** ou **histoire – batailles**, orientée vers les grands personnages du passé, les événements extraordinaires, l'importance des dates et du document écrit, etc.

Sans doute, l'histoire s'interroge sur le passé humain ; mais elle est plus qu'une reconduction du passé, du fait qu'elle s'enracine dans le **présent** car son interrogation se développe à partir des préoccupations présentes. Les événements du passé humain sont compris et expliqués à la lumière de l'époque actuelle.

Peut-on dès lors parler de **l'histoire du présent** ? Elle est sûrement concevable. En effet, les plus éminents historiens du monde le sont devenus par la narration des événements de leur époque, c'est-à-dire de leur présent. Nous pensons à Hérodote, Thucydide, Xénophon, Jules César etc. qui ont écrit l'histoire de leur présent. Ecrire les actions du présent, c'est faire de l'histoire dans le passé des générations futures. HEGEL considérait d'ailleurs cette espèce d'histoire comme légitime, et même supérieure à celle qui est fondée sur les traditions

classiques. Pour ce philosophe, tous les événements, même ceux du passé sont présents : « L'esprit universel est immortel, dit Hegel, et en vertu de cette affirmation, il n'y a pas de passé, pas de futur, mais un **maintenant essentiel** ».

On comprend dès lors que, de nos jours, le plus grand disciple de Hegel, le philosophe italien BENEDETTO CROCE, sensible à l'utilisation pratique de la science historique, proclame que « toute véritable histoire est de l'histoire contemporaine ». Pour lui, « le critère du caractère présent d'une histoire, est de correspondre à un intérêt présent. Est présente, toute histoire, même celle des temps révolus, qui, en ce moment, est pensée pour nous. Elle doit vibrer dans l'âme de l'historien ; alors elle est présente, même si elle s'est déroulée il y a des siècles ».

C'est plutôt le concept « **Histoire récente** » ou « **Histoire rapprochée** » qui est plus utilisé. Il n'est pas à confondre avec « **Histoire immédiate** » qui désigne une méthode de recherche, initiée, au début des années 1960, par un groupe de jeunes chercheurs congolais et étrangers au Centre d'Etudes Politiques de l'Université Lovanium de Kinshasa. A notre connaissance, elle n'est pas conçue par des historiens professionnels malgré sa dénomination. Toutefois, la méthode de l'histoire immédiate se situe au confluent de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie, auxquelles elle emprunte certaines démarches méthodologiques. L'« immédiate » dont il est question consiste dans le fait que, entre le chercheur et l'objet de son étude, il n'existe pas d'intermédiaire ; dans sa démarche, le chercheur est appelé à interroger les véritables acteurs de l'histoire. En effet, la caractéristique essentielle de cette méthode est d'associer les acteurs et les témoins d'une période à la connaissance scientifique des événements et structures de cette période ; il s'agit d'associer les hommes qui font l'histoire à la connaissance de leur histoire.

Selon B. VERHAEGEN (1974, p. 76), un des fondateurs et pilier de cette méthode, « le champ d'observation de l'histoire immédiate est cette partie de l'époque contemporaine dont les acteurs peuvent encore être interrogés ; mais pas l'événement le plus récent qui est le domaine du journalisme et du reportage ».

Ce champ de l'histoire immédiate semble donc limité dans le temps puisqu'il s'agit d'une histoire récente dont les acteurs peuvent encore être interrogés, sans se confondre avec le journalisme.

II. La méthode historico-critique

Raconter les faits tels qu'ils se sont passés et tels que les témoins permettent de les restituer relève d'une méthode : **l'analyse critique des documents**.

Entre le fait, l'événement et celui qui écrit l'histoire, il y a tout un **cheminement** que nous allons parcourir. L'événement laisse des **traces**, et ce sont ces traces qui, convenablement exploitées, permettent de revenir à ce qui

s'est passé. La méthode historico-critique nous aide à les découvrir, à les interroger convenablement et à en tirer le plus d'informations possibles, en vue de la synthèse.

Nous avons relevé plus haut trois moments dans le travail d'histoire : l'heuristique, la critique et la synthèse.

Cette subdivision a un caractère plus pédagogique que réel, car le plus souvent, ces trois étapes ne sont pas dissociées.

A. Heuristique ou Recherche des documents

L'heuristique est une technique de récolte des données ou des informations susceptibles d'aider l'historien à mener ses investigations à bonne fin.

L'heuristique permet à l'historien de réunir toute la documentation relative à son sujet ; elle lui permet de faire un inventaire de tout ce qui a été publié sur le sujet de son étude.

En effet, lorsqu'un historien choisit un sujet d'étude, il doit chercher à savoir ce que d'autres ont déjà écrit avant lui sur le même sujet, pour éviter des répétitions inutiles.

L'heuristique permet à l'historien de connaître **l'état de la question** qui consiste à préciser, après une étude bibliographique, quels aspects du sujet ont déjà été étudiés, lesquels ont été **bien** ou **mal** étudiés, **oubliés**, **jamais** étudiés...

L'idéal pour l'historien, lors de l'heuristique, est de parvenir à réunir toutes les sources disponibles, à susciter toutes les informations nécessaires, à pratiquer une observation exhaustive...

On appelle « **source** » en histoire, tout ce à partir de quoi l'historien tente de reconstituer le passé. Il s'agit de **toutes les traces** laissées par l'homme, et qui aident à reconstituer l'activité humaine dans le passé. A la place du terme « source », d'autres concepts sont utilisés : « document », « témoignage », etc. De son côté, Rudolf REZSOHAZY¹ préfère utiliser le terme « information » (source) qui doit être entendu dans le sens le plus large : tout ce qui nous renseigne sur les faits, délivré par un informateur : document écrit, récit oral, film, tableau, etc.

Il existe en histoire plusieurs **catégories de sources**, dont :

- a) Les sources écrites : manuscrits, archives (sources inédites), sources éditées, travaux... ;
- b) La tradition orale : contes, légendes, fables, etc. ;
- c) Les sources archéologiques : documents muets fournis par l'archéologie ;
- d) Les techniques nouvelles : microfiches, microfilms, documents audio-visuels...

¹ R. REZSOHAZY, *Histoire et critique des faits sociaux*, Ciaco, Louvain-La-Neuve, 1984, p. 41.

Pour sa part, R. REZSOHAZY¹ classe « les voies d'accès à la réalité » en :

- a) Information disponible (existante, indépendamment du chercheur) :
 - sources matérielles ;
 - sources écrites ;
 - sources orales ;
 - sources iconographiques.
- b) Information suscitée (par le chercheur) :
 - Interview ;
 - Entretien ;
 - Autobiographie.
- c) Observation.

La complémentarité des sources est exigée, car une seule source donne une image peu claire de la réalité historique. C'est pourquoi, il est avantageux d'utiliser à la fois plusieurs sources : les objets archéologiques, les œuvres d'art, la tradition orale, la musique, les données linguistiques, l'anthropologie physique, etc. Toutes ces sources peuvent être associées pour ressusciter le passé de l'homme.

On constate à l'heure actuelle, que l'étude du passé récent, envahit l'enseignement et la recherche historique. L'intérêt du public se porte vers les cinquante dernières années du monde contemporain. Si la règle de 50 ans interdit généralement la consultation des archives publiques de cette période, l'historien peut néanmoins trouver une documentation abondante fournie par la presse, les statistiques, les sondages d'opinion, les archives privées, sans oublier les dépositions orales des témoins oculaires².

L'avènement de l'informatique et de l'Internet permet aujourd'hui à l'historien d'accéder facilement à des données qu'il lui était difficile d'obtenir.

B. La critique des sources

Il ne suffit pas de récolter les informations en relation avec le sujet d'étude ni d'accumuler une importante documentation y relative ; il faut encore faire la **critique** de ces différentes sources, c'est-à-dire formuler un **jugement de valeur** sur l'informateur (ou l'auteur), ensuite sur le contenu de l'information (contenu du document). Ce sont les opérations de la critique externe et interne.

B.1. La personnalité de l'informateur (ou de l'auteur)

La première question de l'enquête critique porte sur la personnalité de l'informateur : Qui est-il ? D'où vient-il ? Quelles sont ses caractéristiques ? **La critique d'identité** répond à ce genre de questions tendant à mieux cerner l'identité de l'informateur.

¹ R. REZSOHAZY, *op. cit.*

² P. SALMON, *Histoire et critique*, Ed. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1990.

En ce qui concerne la personnalité de l'auteur, le terme le plus classiquement utilisé est celui de critique de **provenance** qui cherche à répondre aux questions suivantes : Qui a rédigé le document ? Où ? Quand ? Comment ? La critique de provenance tente de découvrir l'**identité** du document : son origine, l'époque de la rédaction, l'endroit, le milieu, comment il a été rédigé, la forme du document. Tous ces éléments permettent de mieux appréhender l'aspect externe du document.

Les réponses apportées aux questions posées par la critique de provenance permettent d'établir si le document en question est un **original**, une **copie** (fidèle ou fautive), ou un **faux** (on parle de la **critique d'authenticité**).

Si le document est un **original**, il est donc authentique. Il ne lui reste qu'à subir les épreuves de la critique interne.

Si le document est une **copie**, il faut lui appliquer la **critique de restitution**, en vue de restituer le texte original.

Si le document est un **faux**, sa valeur extrinsèque est nulle. On se trouve en face d'un document forgé de toutes pièces, pour les besoins de la cause ; il n'est donc pas authentique. Mais le fait que le document soit faux ne lui enlève rien de son intérêt.

Ainsi, en ce qui concerne l'information, il faut examiner dans quel état elle se trouve : est-elle la version originale ? Ou a-t-elle été remaniée, copiée, altérée ? Dans la seconde hypothèse, il faut remonter à la version originale. Pour cela, dans le cadre de la **critique de restitution**, il faut examiner et corriger la copie, découvrir la filière de la transmission orale, dépister les différentes étapes du remaniement pour en trouver la raison.

Après l'étape de la critique externe (qui s'intéresse à l'aspect extérieur du document), l'historien passe à l'étape de la critique interne (qui s'intéresse au contenu du document) ou mieux critique de crédibilité ou du témoignage (qui permet de déterminer le degré de confiance à accorder au contenu du document ou de l'information).

B.2. Le contenu de l'information ou du document

Avant de s'occuper du contenu de l'information ou du document, l'historien doit se pencher sur le **problème de lien** entre l'informateur et l'information, entre l'auteur et l'œuvre : Comment le témoin a-t-il pris connaissance des faits matériels qu'il rapporte ? Comment l'auteur a-t-il conçu les idées qu'il expose ? La **critique d'originalité** envisage ces interrogations. Il s'agit pour l'historien de savoir si le témoin a bien vu ou bien entendu : dans quelles circonstances s'est effectuée l'observation ? L'auteur ou l'informateur était-il témoin oculaire ou auriculaire ? Témoin direct ou indirect ? Comme on le sait, il ne suffit pas d'être présent lors du déroulement de l'événement pour être « témoin direct ». En effet, on peut être « physiquement » présent, alors que l'esprit est ailleurs.

En abordant l'étude du **contenu** du document ou de l'information, l'historien examine d'abord le **sens du témoignage**. Qu'est-ce que l'auteur ou le témoin dit exactement ? Comment le comprendre ? C'est la tâche de la **critique d'interprétation** qui permet de déterminer le sens du document, préciser, d'une part, ce que l'auteur **a dit**, c'est-à-dire préciser le sens littéral du texte (ou de l'information) ; et d'autre part, ce que l'auteur **a voulu dire**, c'est-à-dire préciser le sens réel du texte (ou de l'information). Il s'agit de ne pas faire dire au document plus qu'il ne dit précisément.

La signification du message déterminée, l'historien demande quel **crédit** il peut attacher aux dires de l'informateur ou au message du témoin. Dit-il la vérité ? Ne déforme-t-il pas les faits ? L'enquête est appelée « **critique d'autorité** ». Celle-ci cherche à jauger le crédit ou la confiance que mérite le témoin (l'auteur ou l'informateur), à établir si l'auteur ou l'informateur rapporte les faits qu'il relate avec **compétence**, **exactitude**, et **sincérité** ; s'il ne les a pas déformés consciemment ou non. Ainsi, pour tout document ou toute information, l'historien se pose les questions suivantes : le témoin a-t-il bien compris le sens de l'événement qu'il relate ? A-t-il les capacités nécessaires pour bien observer ? (critique de compétence) ; A-t-il correctement noté ses observations ? (critique d'exactitude) ; N'a-t-il pas volontairement travesti les faits ? (critique de sincérité).

Après avoir vérifié et contrôlé le contenu de chaque information (ou document), il reste à les **comparer** à propos des mêmes faits. Deux ou plusieurs versions peuvent exister du même fait ou de la même constellation. Comment en dégager une relation conforme à la réalité ? C'est **l'opération de la confrontation** qui essaie de résoudre ce problème. Il s'agit de contrôler le témoignage de l'auteur ou de l'informateur en procédant par comparaison avec d'autres témoignages indépendants. Pour être valable, la confrontation doit porter sur des témoins **rigoureusement indépendants**, c'est-à-dire qui ne se sont ni copiés ni influencés.

C. La synthèse historique

Au terme de toutes les opérations de la critique externe et de la critique interne, les sources documentaires ont été soigneusement critiquées. Il reste à l'historien d'élaborer la synthèse.

La synthèse historique est une opération **personnelle et intellectuelle** par laquelle l'historien rassemble les éléments épars pour en faire un récit logique, cohérent et harmonieux.

Pour faire ce travail de synthèse, quelques **procédés opératoires** sont nécessaires.

C.1. Le choix et le groupement des faits

Il convient de rappeler d'abord qu'à la base de ses investigations, l'historien se choisit un sujet d'étude ; il le délimite c'est-à-dire qu'il le place dans un cadre géographique et chronologique ; il élabore ensuite un plan provisoire.

L'élaboration de la bibliographie lui permet de déterminer la documentation en rapport avec son sujet.

Il s'agit ici de faire le choix des données, extraites des documents, et qui pourront être retenues dans le récit définitif ; choix également des événements à retenir et aspects à développer, sans oublier les regroupements à effectuer.

Durant cette longue maturation de son œuvre, l'historien doit solliciter au maximum sa documentation, et faire travailler son imagination ; il doit par ailleurs se garder de déformer ses sources en leur faisant dire ce qu'elles ne disent pas ; enfin, l'historien doit être prêt à exploiter et à découvrir toute orientation nouvelle que lui suggère la progression de son travail.

C.2. Interprétation et explication des faits

C'est au moment de l'élaboration de la synthèse que l'historien découvre le mieux les lacunes de sa documentation. Il doit alors poursuivre ses recherches dans l'espoir de combler toutes ou une partie des lacunes repérées. Dans le cas où certaines lacunes persistent, l'historien s'applique à raisonner sur les données en sa possession et propose des hypothèses ; celles-ci doivent être limitées à l'indispensable pour ne pas tomber dans la fiction. L'hypothèse est souvent provisoire ; elle doit, autant que possible, servir de tremplin à de nouvelles recherches approfondies.

L'historien doit également, au-delà du simple récit historique, viser **l'explication historique**, c'est-à-dire indiquer les causes et les conséquences des événements. On distingue à ce propos, les causes **lointaines** (qui rendent un événement possible ou probable) ; les causes **prochaines** (qui rendent un événement inévitable) et la cause immédiate ou **l'occasion** (qui déclenche un événement devenu depuis longtemps inévitable).

C.3. Exposition des faits dans un récit logique, cohérent et harmonieux

L'historien doit soigner aussi bien le fond que la forme de son récit. Il doit adopter un style concis, sobre et direct ; viser l'expression juste pour exposer sa connaissance des faits, sans les mutiler.

Au moment de l'élaboration de la synthèse, l'historien doit faire montre de certaines qualités : la **sincérité**, **l'impartialité** et **l'objectivité**. En effet, c'est au moment de l'élaboration de cette synthèse que des déformations peuvent s'y glisser.

La **sincérité** correspond à la recherche de la vérité. Lorsqu'on parle de manque de sincérité ou d'absence de vérité, on veut dire que la personne concernée cherche délibérément à tromper ou veut délibérément induire les gens en erreur. L'omission volontaire de certains éléments est une des manières de tromper ; il en est de même de l'utilisation d'un faussaire sans le signaler.

L'impartialité est le fait d'éviter des partis pris ou des préjugés ; ceux-ci peuvent en effet pousser l'historien à déformer la vérité.

L'objectivité se définit comme la fidélité aux faits tels qu'ils se sont réellement passés. L'historien doit être objectif, c'est-à-dire qu'il doit rester fidèle aux faits, à la documentation consultée, au réel qu'il décrit. Cependant, quand l'historien fait une analyse ou donne une explication à l'événement, il ne peut s'empêcher de faire intervenir sa **personnalité** dans son travail : son éducation, sa formation, ses conceptions, ses croyances, ses qualités, ses options... ; ce sont là les fruits de sa subjectivité. C'est pourquoi, on dit que l'œuvre scientifique d'un historien est un mélange des données objectives et de la subjectivité de la part de l'historien.

Conclusion

Nous avons essayé, tout au long de notre exposé, de donner les grandes lignes de la méthode historique dont le fondement est la critique historique ; celle-ci se base sur une rigoureuse analyse critique des sources, avant d'en tirer les éléments nécessaires à l'élaboration de la synthèse.

Selon H.I. MARROU¹, « l'histoire est une discipline scientifique, riche de longs siècles d'expérience, et en possession d'une méthode originale, élaborée peu à peu et progressivement affinée au contact de son objet ». C'est, en effet, depuis le 17^e siècle que s'élabore progressivement la systématisation des techniques de la critique et des synthèses explicatives.

L'histoire est une reconstruction intelligible et critique du passé des hommes à travers sa méthode.

Références bibliographiques

1. GREINDL, L., *Initiation à la méthode historique*, Editions du Mont Noir, Kinshasa – Lubumbashi, 1973.
2. QUIVY, R. et VAN CAMPENHOUDT, L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1988.
3. REZSOHAZY, R., *Histoire et critique des faits sociaux*, Ciaco, Louvain-La-Neuve, 1984.
4. SALMON, P., *Histoire et critique*, Ed. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1990.
5. VERHAEGEN, B., *Introduction à l'histoire immédiate. Essai de méthodologie qualitative*, Duculot, Gembloux, 1974.
6. VEYNE, P., *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Seuil, Paris, 1971.

¹ H.I. MARROU¹, *L'histoire et ses méthodes*, Paris, 1961.